

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 07 octobre 2026

L'an deux mil -vingt-six, le sept octobre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil, **en session ordinaire**, sous la présidence de **Jean-François TOCANT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 01.10.2026

Présents : MM. Jean-François TOCANT, Didier BION, Gérald GUESNU, Martin THEVENOT, Patrick THOUVENIN, Miguel VRECKO, Mmes, Annick DIOT, Isabelle REFFAY, Clélia SABOT, Julie VAN BELLINGHEN et Patricia GALLO.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Clélia SABOT

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Intervention Vidéo protection par l'Adjudant-chef CAVALIER

31_2026 : Mutualisation Utopia par la Communauté de Commune Entre Allier Besbre et Loire

Objet : Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire - Déploiement et mise en productions des sites internet institutionnels – Groupement de commande – Convention constitutive entre l'EPCI et les communes membres

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande publique, notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-7 relatifs aux groupements de commande,

Vu le besoin de déploiement et de la mise en productions des sites internet institutionnels de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire et des communes membres de l'EPCI,

Vu l'intérêt de la mutualisation des achats pour permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des prix plus compétitifs,

Considérant la nécessité d'adopter une convention constitutive d'un groupement de commande relatif au déploiement et de la mise en productions des sites internet institutionnels,

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre la Communauté de communes et ses communes membres ci-annexé,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre d'un projet global de refonte des sites internet des communes du territoire communautaire et de la Communauté de communes

Entr'Allier Besbre et Loire, il a été convenu entre les Communes et l'EPCI de rationaliser les coûts relatifs aux prestations d'hébergement, de maintenance technique, de maintenance et d'assistance relatives aux sites internet communaux.

Pour les sites internet des communes et de la Communauté de communes, cela concerne les prestations suivantes :

- hébergement du site internet,
- maintenance technique, corrective, évolutive et préventive,
- maintenance applicative,
- sécurité, sauvegarde et de disponibilité du site,
- assistance technique et fonctionnelle.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de constituer un groupement de commande dont le coordonnateur est la Communauté de communes. A ce titre, l'EPCI assurera la procédure de passation du marché public.

Il prendra également en charge les prestations liées à l'objet du présent groupement de commande.

32_2026 : Délibération concernant les travaux de voirie, sollicitation du fond de concours de la COMCOM EABL.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de voirie concernant le chemin de Quirielle à Prétignard sur la portion « Mal place - Les petits Paillauds » sont à compléter par une nouvelle intervention.

Nous avons reçu 2 devis pour cette intervention :

- de l'entreprise Jacquet pour un montant de 5 760 € TTC soit 4 800 € HT
- de l'entreprise Eric Thinet pour un montant de 9 768 € TTC soit 8 140 € HT

Le Maire propose de choisir le devis de l'entrepris Jacquet et d'augmenter la sollicitation du fond de concours de la COMCOM EABL.

Le plan de financement est le suivant :

MONTANT HT des travaux	4 800,00 €
Fonds de concours communauté de communes	1 287,39 €
Total Aides Publiques	1 287,39 €
Ressources communales	3 512.61 €

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- **Accepte d'effectuer les travaux de voirie pour un montant total estimé de 4 800,00 € HT ;**
- **Sollicite le fonds de concours de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire pour cette opération pour un montant de 1 287,39 € ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour l'application de ladite délibération.**

Informations et questions diverses :

- Point sur le renouvellement de la location du défibrillateur
- Point sur l'auberge
- Procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière, création d'une commission
- Candidature à « Villages bourbonnais de caractère »
- Mis en place d'une plaque pour les donateurs privés pour la réfection de la toiture de l'église.
- Formation élus
- Plan communal de sauvegarde, création d'une commission ? identification d'un référent
- Prochaine réunion de conseil :

La séance est levée à 21H30

La secrétaire de séance : Clélia SABOT

Pour copie conforme,
Fait à Chavroches, le 07 octobre 2026
Le Maire,

Jean-François TOCANT

RECAPITULATIF

- **31_2026 : Mutualisation Utopia par la Communauté de Commune Entre Allier Besbre et Loire**
- **32_2026 : Délibération concernant les travaux de voirie, sollicitation du fond de concours de la COMCOM EABL.**

SIGNATURES

TOCANT Jean-François	
REFFAY Isabelle	
THOUVENIN Patrick	
VAN BELLINGHEN Julie	
BION Didier	
SABOT Clélia	
GUESNU Gérald	
GALLO Patricia	
VRECKO Miguel	
DIOT Annick	
THEVENOT Martin	